



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins du mardi 21 juin 2016

L'assemblée est convoquée par le bureau, à la demande de la Municipalité, pour le mardi 21 juin 2016 à 20H00 à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2016 ;
2. Communications du bureau et de la Municipalité ;
3. Préavis municipal n°3/16 relatif aux comptes communaux de l'exercice 2015 ;
4. Préavis municipal n°4/16 relatif au rapport de la Municipalité sur sa gestion de l'année 2015 ;
5. Préavis municipal n°5/16 relatif à l'adoption du règlement communal sur la défense contre l'incendie et de secours SDIS ;
6. Préavis municipal n°6/16 relatif à l'adoption du règlement communal sur la distribution de l'eau ;
7. Préavis municipal n°7/16 relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance ;
8. Préavis municipal n° 8/16 relatif au règlement communal sur la gestion des déchets.
9. Propositions individuelles ;
10. Divers ;

Madame le Préfet Chantal Turin est présente.

Présidence : François Martignier
Secrétaire : Marie-Albane Baquey
Scrutateurs : Robert Dutoit et Henri Schaerer

Madame Le Préfet nous informe de la situation financière difficile de la commune (voir document annexé)

L'appel fait constater la présence de 29 conseillers. Les 8 autres conseillers absents ont pris soin de se faire excuser.

Le quorum est atteint et le Conseil peut donc délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance. Il salue les auditeurs présents ainsi que les représentants de la presse.

Le Président lit l'ordre du jour et demande s'il est accepté tel quel, il n'y a aucune objection.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2016 ;

Il est accepté à l'unanimité.

Bernard Treboux fait remarquer que les comptes ont été reçus le jeudi et demande ce qu'il en est des 5 jours. Le Président prend note.

2. Communications du bureau et de la Municipalité ;

Le Président remercie Anne Genevay Bolay pour sa précieuse collaboration lors la sortie du Conseil. Hans Rein victime d'un infarctus ce jour-là, est de retour à Bassins, il salue et remercie tout le monde.

Les informations de la Municipalité sont annexées.

3. Préavis municipal n°3/16 relatif aux comptes communaux de l'exercice 2015 ;

Le Président présente le préavis municipal numéro 3/16 relatif aux comptes communaux de l'exercice 2015.

La commission de gestion, par son rapporteur Jörg Schorr, propose d'accepter ce préavis.

Avant le vote, le bulletin secret est demandé et refusé.

Après questions et discussions les comptes sont acceptés par 26 oui 1 avis contraire et une abstention.

4. Préavis municipal n°4/16 relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2015

L'entrée en fonction de Patricia Rama est au 18 mai et non pas au 18 juin 2015.

La commission de gestion, par son rapporteur Jörg Schorr, propose d'accepter le préavis tel que présenté (Rapport majoritaire)

Le rapport de minorité d'Elayne Wehrlin propose le refus de la gestion communale 2015.

Le préavis est accepté par 24 oui 2 non et 1 abstention.

5. Préavis n° 5/16 relatif à l'adaptation du règlement communal sur la défense contre l'incendie et de secours SDIS

Marc Mazzariol, Municipal, précise qu'il faut d'abord voter les 8 amendements demandés par le canton, puis le règlement.

Article 2 : 1er amendement accepté à l'unanimité.

Article 3 : 2^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 4 : 3^{ème} amendement accepté par 26 oui et 2 non.

Article 5 : 4^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 6 : 5^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 10 : 6^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 7 : 7^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Le 8^{ème} amendement est accepté par 27 oui et une abstention.

(Voir détails annexés).

Le préavis amendé est accepté par 27 voix et une abstention.

6. Préavis n° 6/2016 relatif à l'adoption du règlement communal sur la distribution de l'eau.

Laurent Vukasovic, Municipal, précise qu'il faut d'abord voter les amendements demandés par le canton, puis le règlement.

Article 6 : 1er amendement accepté à l'unanimité.

Article 25 : 2^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 25 : 3^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 33 : 4^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 50 : 5^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Article 50 : 6^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Annexe article 4 : 7^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Annexe article 6 : 8^{ème} amendement accepté à l'unanimité.

Amendements de la commission des finances

Annexe article 5 9^{ème} amendement accepté par 11 oui 7 non et 9 abstentions. (3.5 frs/ m3).

Annexe article 9 (nouveau) : sous-amendement accepté par 17 oui 7 refus et 2 absentions.

Annexe article 9 : 10^{ème} amendement accepté par 16 oui 4 non et 6 absentions. (2.4 frs/m3)
(Voir détails annexés).

Le préavis amendé est accepté par 19 oui 3 non et 5 absentions.

7. Préavis municipal n°7/16 relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance ;

La commission de déchetterie par son rapporteur Marie-José Aeschbacher propose d'accepter ce préavis.

Le préavis est accepté par 24 oui 2 non et 1 absence.

8. Préavis municipal n° 8/16 relatif au règlement communal sur la gestion des déchets.

La commission des finances par son rapporteur Bernard Treboux propose 4 amendements :

Amendement n°1 la taxe annuelle de CHF 100.- par entreprise est acceptée par 22 oui et 4 absentions.

Amendement n° 2 refusé par 15 non 10 oui et 2 absentions

Amendement n° 3 refusé par 16 non 5 oui et 5 absentions

Amendement n° 4 refusé par 19 non 7 oui et 2 absentions.

Le préavis n° 8 amendé est accepté par 22 oui et 6 absentions.

François Martignier, Président, invoque l'article 76 du règlement communal, afin de pouvoir continuer la séance au-delà de minuit. Le Conseil accepte à l'unanimité, la séance peut donc continuer.

9. Propositions individuelles ;

Aucune

10. Divers ;

Le Président remercie les Conseillers sortants.

Bernard Treboux s'inquiète de l'avenir de la Couronne. Alexandre Rastello Municipal, répond que la commune ne peut pas investir, vu sa situation financière et continue à rechercher un tenancier.

Christiane Matthey remercie François Martignier pour la sortie à Berne.

Elle demande ce qu'il en est des gabarits en face de la Couronne et s'il y a eu des échanges de terrain.

Le Syndic répond par la négative en précisant que l'on ne peut refuser une mise à l'enquête.

Madame Le Préfet remercie les délégués et représentants du Conseil.

Remerciements de M. Lohri.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 0h 14, en invitant le public à prendre un verre.

Bassins, le 5 septembre 2016

Le Président

La Secrétaire

François Martignier

Marie-Albane Baquey